



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 27 MARS 2025**

*Convocation du 21 mars 2025 par M. Philippe RITTER, maire*

**Etaient présents :** Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

**Etaient excusés :** Mme Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER, et M. Daniel PICOT ayant donné pouvoir à Mme Brigitte PERRIN

**Secrétaire de séance :** Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**DELIBERATION 2025-17 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE L'ARBRE SAUVAGE**

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2025 du lotissement de l'Arbre Sauvage et le soumet au vote du conseil municipal :

| FONCTIONNEMENT |             |
|----------------|-------------|
| DEPENSES       | RECETTES    |
| 34 264,12 €    | 34 264,12 € |
| INVESTISSEMENT |             |
| DEPENSES       | RECETTES    |
| 46 833,17 €    | 46 833,17 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget annexe 2025 du lotissement de l'Arbre Sauvage comme arrêté ci-dessus :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le Maire certifie que la présente délibération  
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay  
au titre du contrôle de légalité le :  
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,

le Maire

Philippe RITTER